

Exportations de maisons préfabriquées par destination 1e trimestre 1998

Destination	Valeur des exportations 1e trimestre 1998 (en '000 de \$ Cdn)	Valeur des exportations 1e trimestre 1997 (en '000 de \$ Cdn)	Changement en % * 1998-1997	Changement en % * 1997-1996	% du total des exportations canadiennes de maisons préfabriquées
Total	66 699	109 592	-39,1	69,0	100
États-Unis	29 126	19 256	51,3	60,3	43,7
Japon	25 371	57 359	-55,8	49,4	38,0
Union Européenne	5 047	8 086	-37,6	90,5	7,6
Asie Pacifique (sans le Japon)	1 771	7 074	-75,0	105,7	2,6
Amérique Latine	1 866	11 841	-84,2	776,2	2,8
Europe de l'Est	1 227	3 859	-68,2	4,3	1,8
Autres	2 291	2 117	8,2	23,2	3,5

Source : Compilations basées sur les données de Statistiques Canada

* Changement en % par rapport à l'année précédente (jan-mar)

représentatif des expéditions canadiennes de maisons préfabriquées en Amérique latine, les exportations ont augmenté de 500 000 dollars par rapport à leur niveau de 1996.

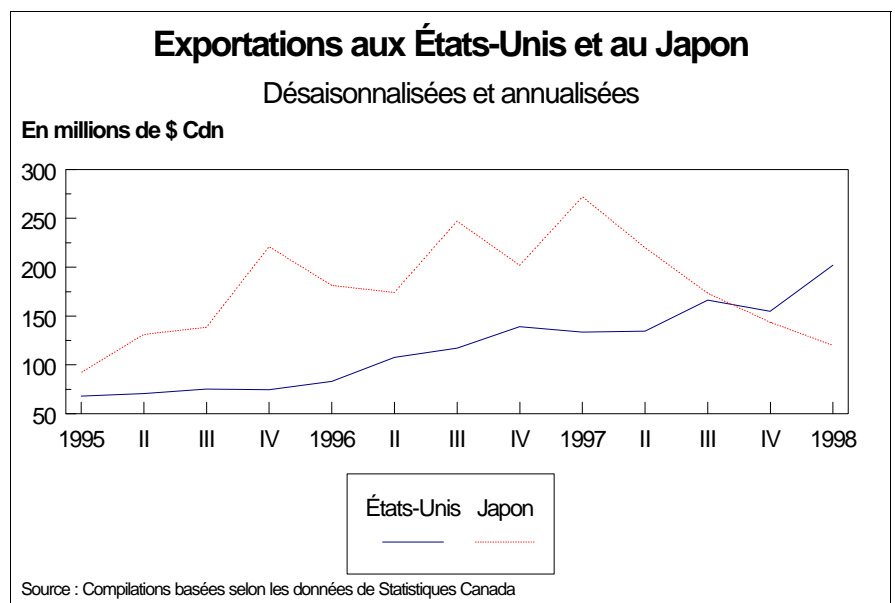
Marché des É-U

Stimulées par une économie robuste et des activités de construction prospères, les exportations aux États-Unis ont continué de croître, dépassant le Japon pour le troisième trimestre consécutif. Atteignant 29,1 millions de dollars au cours du premier trimestre 1998, les exportations aux États-Unis ont représenté 43,7 p. 100 du total des exportations de l'industrie. Cette excellente performance des marchés américains durant le premier trimestre de l'année a compensé les effets défavorables causés par la baisse des exportations canadiennes vers les autres marchés mais a été insuffisante pour maintenir le niveau atteint par les exportations du 1er trimestre 1997.

Toutes les régions des États-Unis à l'exception de l'Ouest, ont enregistré

des forts taux de croissance doublant leur niveau d'importations au cours du premier trimestre de 1998. En tête de cette augmentation, le Midwest qui a augmenté de 161,4 p.100, pour atteindre 5,9 millions de dollars, suivi du Nord-Est qui a augmenté de 119 p. 100, pour atteindre 6,9 millions de dollars et le Sud avec 111,1 p.100, atteignant 9,3 millions de dollars. Une baisse de 25,2 p.100 a été enregistrée dans l'Ouest, néan-

moins la valeur des importations s'est élevée à 7,1 millions de dollars. Avec des mises en chantier à la hausse au cours du premier trimestre 1998, la demande américaine devrait continuer d'être forte, ce qui hausserait les États-Unis au rang du plus grand marché d'exportations canadiennes de maisons préfabriquées en 1998.

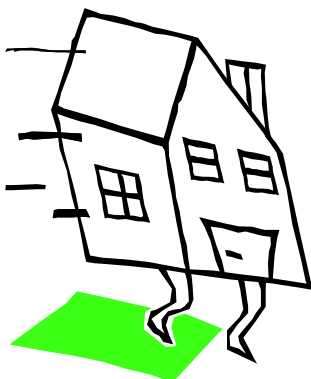


Marché intérieur

Sur le marché intérieur, les importations de maisons préfabriquées continuent grimper. Évaluées à 13,3 millions de dollars durant le premier trimestre 1998, les importations au Canada ont augmenté de 24 p.100 par rapport à leur niveau de 1997. Ce résultat démontre une amélioration de la demande intérieure pour les produits de l'industrie canadienne qui bénéficie des augmentations d'activités de construction au Canada.

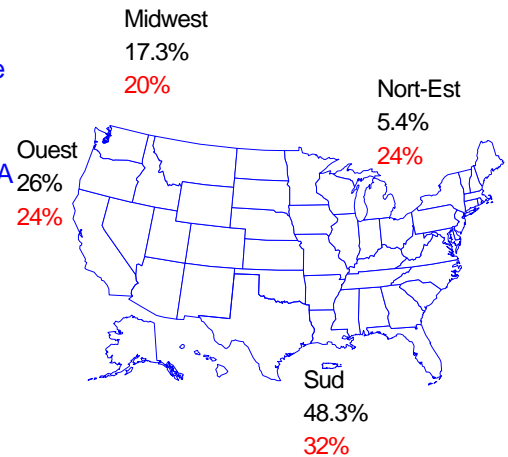
Expéditions de maisons mobiles

Les expéditions canadiennes de maisons mobiles ont atteint le montant désaisonnalisé et annualisé de 64,7 millions de dollars au cours du premier trimestre 1998. Les résultats du premier trimestre ont été légèrement plus élevés que ceux de 1997, ce qui indique une augmentation semblable à celle de l'année dernière. Si la tendance persiste, les expéditions canadiennes de maisons mobiles de l'industrie atteindront une valeur de 256,3 millions de dollars (en termes désaisonnalisés et annualisés) cette année.



Le marché américain du logement Mises en chantier du 1er trimestre 1998

- Par rapport à 1997, les mises en chantier ont augmenté de 8,7 % cette année.
- Le total des mises en chantier au TDA s'est élevé à 1,57 million.
- L'économie robuste des É-U (particulièrement dans la région du Sud) continue de stimuler la construction.



Légende :
Région
% des mises en chantier
% des exportations canadiennes de maisons préfabriquées

Source : Dept of Commerce des É-U., 1998

CETTE ÉTUDE EST AUSSI DISPONIBLE SUR INTERNET

Notre adresse Internet : <http://strategis.ic.gc.ca/indfore>

STRATEGIS

Industries forestières et matériaux de construction

Prenez-en note !

Exportations de maisons préfabriquées aux É-U 1er trimestre 1998

Région	Valeur des exportations 1er trimestre 1998 (en '000 de \$ Cdn)	Valeur des exportations 1er trimestre 1997 (en '000 de \$ Cdn)	Changement en % * 1998-1997	Changement en % * 1997-1996	Total en % des exportations canadiennes de maisons préfabriquées
Total-É-U.	29 126	19 256	51,3	60,3	100
Midwest	5 870	2 246	161,4	-15,7	20,15
Nord-Est	6 884	3 143	119,0	33,1	23,63
Sud	9 286	4 398	111,1	-4,7	31,89
Ouest	7 086	9 469	-25,2	298,5	24,33

Source : Compilations basées sur les données de Statistiques Canada
* Changement en % par rapport à l'année précédente (jan-mar)

Analyse de la construction et du logement

Construction au Canada



Les mises en chantier durant le premier trimestre de l'année se sont élevées à un total de 23 570 unités, soit une hausse de 3,5 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les permis de construire ont augmenté modestement de 1,5 p. 100. La tempête de verglas du mois de janvier a eu un impact négatif sur les mises en chantier au Québec. Ce qui s'est traduit par une baisse de 13,6 p. 100 par rapport à celles du premier trimestre de 1997. La construction en Ontario et en Alberta a continué de grimper avec des augmentations de mises en chantier de l'ordre de 20,7 p. 100 et de 14,2 p. 100 respectivement. À l'exception du Manitoba, le secteur de la construction résidentielle des provinces des Prairies a continué sur sa lancée. Les mises en chantier de la région de l'Atlantique ont connu une baisse de 59 p. 100 par rapport à la même période en 1997. Les mises en chantier en CB ont baissé de 7,8 p. 100 durant les trois premiers mois de 1998.

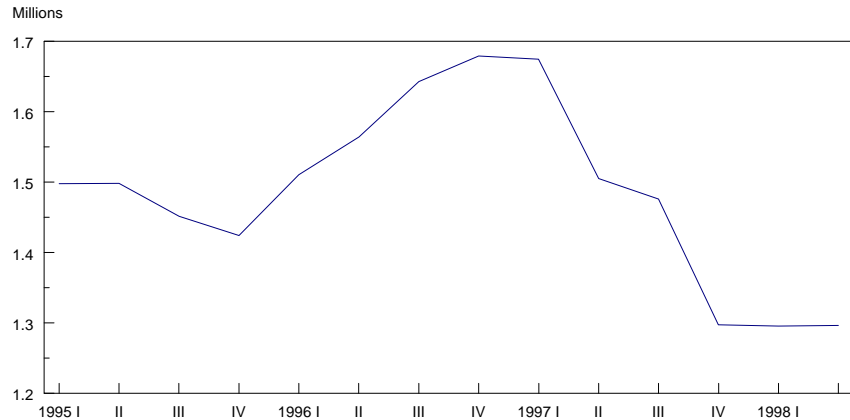
Construction au États-Unis



L'économie robuste des États-Unis s'est maintenue sans être affectée par le bouleversement des économies asiatiques. Les mises en chantier durant le premier trimestre ont atteint un taux annuel désaisonnalisé et annualisé de 1,57

Les mises en chantier au Japon sont signe de faibles activités de construction

Mises en chantier au Japon
Désaisonnalisées et annualisées

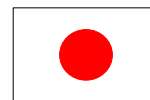


Source : Ministère de la construction du Japon, 1998

million de dollars, soit une augmentation de 8,7 p. 100 par rapport à la même période en 1997. La construction dans les États du Sud a continué d'être en tête de toutes les régions, avec plus de 155 000 mises en chantier durant les trois premiers mois de l'année. Les mises en chantier dans les États du Midwest ont augmenté de 13,6 p. 100 soit 49 000 unités. La construction de logement résidentiel dans les États de l'Ouest a augmenté de 5,2 p. 100, soit 83 700 unités. Contrairement aux autres régions, la région du Nord-Est a enregistré une baisse de 32 p. 100 pour afficher seulement 25 800 unités durant les trois premiers mois de l'année, ce qui représente 5,4 p. 100 des mises en chantier aux États-Unis.



Construction au Japon



Au cours du premier trimestre de 1998, affichant un ralentissement économique pour le deuxième trimestre consécutif le Japon est officiellement entré en récession économique. Avec un taux de chômage de près de 4 p. 100 et une devise dépréciée, les dépenses du consommateur japonais sont restés au minimum. Bien que les trois premiers mois sont habituellement lents pour le secteur de la construction, le marché du logement a continué de chuter durant le premier trimestre de 1998. Les mises en chantier au cours des trois premiers mois se sont élevées seulement à 283 400 unités, une baisse de 13,8 p. 100 par rapport aux 329 100 mises en chantier de 1997 durant la même période.

ÉDITION SPÉCIALE

MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DE GENS D'AFFAIRES EN VERTU DE L'ALÉNA

Ces derniers mois, Industrie Canada a reçu plusieurs demandes de renseignements au sujet de gens d'affaires canadiens qui veulent se rendre aux États-Unis.

Le chapitre 16 de l'accord du Libre-échange nord-américain (ALÉNA) contient des lignes directrices sur les mouvements transfrontaliers de gens d'affaires dans les quatre catégories suivantes : les hommes et les femmes d'affaires en visite, les mutations internes, les professionnels, les négociants et les investisseurs. Pour satisfaire aux exigences de l'ALÉNA, une personne doit clairement démontrer que ses qualifications et/ou ses activités d'intérêt professionnel sont liées directement à une des catégories de gens d'affaires énumérées dans l'ALÉNA.

Pour vous aider à clarifier certaines des procédures transfrontalières et certains critères de l'ALÉNA, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a préparé une brochure intitulée Mouvements transfrontaliers de gens d'affaires et l'accord du libre-échange nord-américain. Les copies sont disponibles à l'InfoCentre du ministère au 1-800-267-8376 ou électroniquement, en se rendant au site Web du ministère à l'adresse suivante : www.infoexport.gc.ca/nafta/cross-border/16006-e.asp (anglais) www.infoexport.gc.ca/nafta/cross-border/16006-f.esp (français).

Étant donné le nombre important de mouvements transfrontaliers de gens d'affaires, il est inévitable que

quelques problèmes surviennent périodiquement. En conséquence, les fonctionnaires canadiens continuent de surveiller les demandes d'entrée provisoires aux termes de l'ALÉNA par les douaniers des parties de l'ALÉNA.

Si vous connaissez des exemples de difficultés transfrontalières spécifiques qui sont contradictoires avec les engagements américains (ou mexicain) de l'ALÉNA, les détails de l'incident devraient être envoyés à la Division de la politique commerciale sur les services du ministère (téléphone : 613-944-2046, télécopieur : 613-944-0058). Cette information aidera les agents de commerce à faire une évaluation, à constater si une violation de l'engagement aux termes de l'ALÉNA a eu lieu et de déterminer les lignes de conduite à prendre. Les détails des incidents devraient être aussi détaillés que possible, y compris l'endroit du bureau d'entrée aux États-Unis, le nom du douanier, l'heure et une copie de toute documentation utilisée au moment de passer tentativement la frontière.

Le Defi de L'an 2000

Le 1er janvier 2000, le problème informatique de l'an 2000, appelé aussi le problème du nouveau millénaire, pourrait avoir une incidence sur tout ordinateur et tout dispositif actionné par des données, y compris la technologie intégrée utilisée à des fins de production, d'entretien, d'opérations régionales et de télécommunications. Il est fort possible que les effets se manifestent avant l'an 2000. Sans une action immédiate, des erreurs

coûteuses ou des pannes d'ordinateur pourraient se produire dans l'un et l'autre cas.

“Nous exhortons tous les dirigeants d'entreprise au Canada, les chefs de la direction, les présidents et les propriétaires d'entreprise à mettre en œuvre dès maintenant un plan d'action officiel de préparation à l'an 2000—si ce n'est déjà fait. Les entreprises qui se sont préparées pour le défi de l'informatique de l'an 2000 pourraient jouir d'un avantage appréciable sur leurs concurrents au pays et à l'étranger. Celles qui ne sont pas prêtes risquent de provoquer des pertes financières pour elles-mêmes et d'autres entreprises.”

Nous demandons aux entreprises qui mettent en œuvre activement un plan d'action officiel en vue de l'an 2000 de se renseigner sur l'état de préparation de leurs partenaires commerciaux clés au pays et à l'étranger, et d'agir en conséquence. S'attaquer au problème de l'an 2000 maintenant est une question d'importance cruciale et une priorité nationale.”

Groupe de travail de l'an 2000, février 1998

Pour plus d'information il suffit d'appeler sans frais au 1-800-270-8220 (8 h à 20 h HNE du lundi au vendredi) ou de visiter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://strategis.ic.gc.ca/sos2000> Numéro sans frais à l'intention des personnes ayant des difficultés d'audition : 1-800-465-7735

Mission commerciale de l'équipe Canada en Europe de l'Est en janvier 1999

La première mission commerciale de l'équipe Canada en Russie, en Ukraine et en Pologne aura lieu du 16 au 27 janvier 1999. Elle se concentrera sur un certain nombre de secteurs dont celui des matériaux et des services de construction. Ces missions ont permis la signature d'un grand nombre de contrats d'affaires et ont ouvert les portes aux entreprises canadiennes en leurs donnant l'opportunité d'établir des contacts importants et des occasions de marchés, qui en retour génère et conserve l'emploi au Canada. Les entreprises intéressées d'obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mission de l'équipe Canada peuvent contacter le groupe de travail de l'équipe à Ottawa au : 613 995-2194 (téléphone) ou par télécopieur : 613 996-3406.

CONSTRUCT CANADA

Industrie Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international participeront de nouveau à « Construct Canada » qui aura lieu du 2 au 4 décembre 1998 au Centre des conventions de la métropolitaine de Toronto. La dixième foire exposition « Construct Canada » annuelle se déroulera en parallèle avec « PM Expo » et « Home Builder Expo ».

Le kiosque commun d'IC/MAECI mettra en valeur les programmes et les services du gouvernement visant à aider les entreprises de services et de matériaux de construction à pénétrer les marchés étrangers. On s'attend à ce qu'un certain nombre de délégations étrangères visitent cette foire exposition qui couvrira une grande variété de modèles, de constructions, de réfections et de rénovations avec ses 800 kiosques d'exposition de produits, de matériaux, de technologies et de services. Des sections spéciales d'exposition seront réservées aux technologies de pointe de construction, aux matériaux de couverture, aux bétons, à la performance des bâtiments, à la protection et la sécurité des personnes, aux procédés de préfabrication d'immeubles et aux applications sur ordinateur.

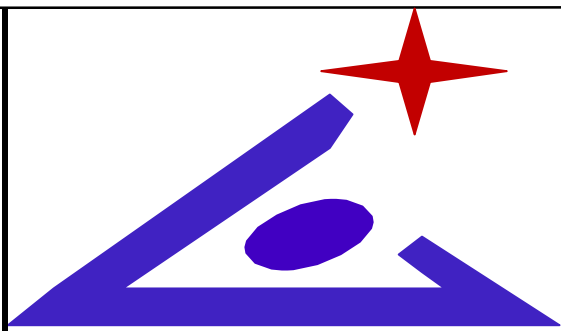
Les exposants désirants obtenir de plus amples renseignements sur « Construct Canada » ou « Home Builder Expo » sont priés d'envoyer leurs demandes par télécopieur au (416) 512-1993 ou d'appeler le (416) 512-1215, poste 229.



RÈGLES D'HOMOLOGATION DES BOIS RÉSINEUX EXPÉDIÉS EN ALLEMAGNE

L'Agence canadienne de l'inspection des aliments a émis un nouvel avis phytosanitaire concernant certaines règles pour les maisons construites en bois de résineux destinées aux marchés allemands. Dans certain cas, les maisons en bois rond et les structures à poteaux et à poutres qui ont été sablées ou rabotées d'une façon ou d'une autre ne sont pas assujetties à la réglementation phytosanitaire des importations allemandes ou des pays de l'Union européenne (UE). Les maisons renfermant un taux élevé de préfabrication tels que les panneaux modulaires ou les produits de préfabrication fermée peuvent être considérées comme étant des produits finis et ne nécessiteront pas l'obtention d'un certificat phytosanitaire ou d'un certificat de traitement par la chaleur (CTC).

Les entreprises canadiennes intéressées d'exporter en Allemagne des maisons en bois et des composants sont priées de discuter en détail leurs intentions avec un courtier allemand/importateur. Si une entreprise canadienne ne connaît pas d'importateur expérimenté compétent pour effectuer les importations de ces produits, elle devrait entrer en contact avec M. Wolfgang Schefczyk, Consulat canadien d'Hambourg ; Tél. (011-49-40) 35556-292 ; télécopieur (011-49-40) 35556-294. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez contacter un des bureaux de l'ACIA.



Secteur de l'industrie
Direction générale des
industries forestières et
des matériaux de
construction

Industry Sector
Forest Industries &
Building Products Branch